



Licence professionnelle Administration/maintenance de systèmes et d'applications répartis

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Administration/maintenance de systèmes et d'applications répartis. 2011, Université de Franche-Comté - UFC. hceres-02038103

HAL Id: hceres-02038103

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038103>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : BESANÇON

Établissement : Université de Franche-Comté

Demande n° S3LP120002765

Dénomination nationale : Activités et techniques de communication

Spécialité : Administration/maintenance de systèmes et d'applications répartis

Présentation de la spécialité

L'objectif actuel de cette spécialité est de former des professionnels capables de maîtriser les concepts et les techniques d'administration et de maintenance de système d'exploitation répartis, d'administrer des environnements multi-tiers. Les métiers visés sont : Concepteur/développeur d'application multi-tiers, administrateur réseaux et systèmes... Pour des raisons d'attractivité, la formation souhaite abandonner l'administration des systèmes pour s'orienter vers le développement Web. La spécialité s'intitulerait « Technologies des projets Web » et les métiers visés seraient : concepteur/développeur d'applications web, administrateur de sites Web...

Cette spécialité, ouverte en 2004 en formation initiale, est portée par le département « Informatique » de l'IUT de Belfort-Montbéliard. Elle s'inscrit comme poursuite d'études au DUT Informatique et comme sortie professionnalisante de la licence « Informatique ». Elle est en concurrence avec la licence professionnelle « Conception et développement orientés objet d'applications multi-tiers » proposée à la Faculté des Sciences et techniques de Besançon.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	22
Taux de réussite	83 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	1 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	91 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	34 %
Pourcentage de diplômés en emploi : enquêtes nationales (promotions 2005 à 2007)	79 % - 87 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le secteur de l'administration « Système et réseau » et des « Applications multi-tiers » est encore générateur d'emploi. Malgré la présence de nombreuses entreprises concernées par ce secteur dans la région Franche-Comté, la spécialité rencontre des problèmes d'attractivité et de recrutement, la contraignant à changer de thématiques et à s'orienter vers les technologies des projets Web. Le dossier présenté est cependant trop lacunaire pour apprécier la pertinence de cette modification : entre autres, le positionnement de la spécialité dans les contextes universitaire et économique, est une information manquante.

Ces deux dernières années, la spécialité a vu chuter le nombre de candidatures, divisant le taux de pression par deux. Ce dernier atteint actuellement une valeur de 2 et permet toujours d'obtenir des effectifs d'environ 20 étudiants, tous issus de DUT ou BTS. Le public L2 est toujours peu ou pas représenté. Le taux de réussite moyen est en dessous de celui attendu pour une Licence professionnelle et aucune explication ne vient justifier les échecs.

La formation s'appuie uniquement sur les enquêtes nationales pour mesurer l'insertion professionnelle : le taux de diplômés en emploi est satisfaisant, moyenné à 83 % pour les promotions 2005 à 2007 et la durée moyenne de recherche d'emploi est inférieure à cinq mois. Les tableaux ne permettent pas de comparer les postes occupés aux métiers visés par la spécialité. Les poursuites d'études restent dans des limites tout à fait acceptables. Il est regrettable que ces chiffres ne soient pas confirmés par des enquêtes internes pour les promotions suivantes (2008 et 2009). Il est difficile de conclure sur l'employabilité actuelle surtout dans un contexte économique difficile.

La formation n'a pas établi de convention de partenariats mais des collaborations ont été mises en place avec les nombreuses entreprises de la région : elles se concrétisent par des séminaires, par l'accueil de stagiaires, par des projets de développement et par la participation à des enseignements à hauteur de 34 % du volume horaire global. Les professionnels permettent à l'équipe pédagogique d'être au fait des nouvelles technologies informatiques mais il n'existe pas de conseil de perfectionnement pour débattre des évolutions de la spécialité. Apparemment, la nouvelle maquette n'a pas fait l'objet de consultation auprès des entreprises : aucune lettre de soutien de la profession n'étaye les changements.

Enfin, le dossier d'auto-évaluation reprend les éléments du dossier avec quelques informations complémentaires. Il permet de dégager quelques faiblesses et points forts de la spécialité.

- Points forts :
 - Formation bien orientée sur le marché de l'emploi.
 - Bonne insertion professionnelle jusqu'en 2007.
- Points faibles :
 - Dossier lacunaire
 - Pas de résultats d'insertion professionnelle pour les promotions 2008 et 2009.
 - Peu d'étudiants issus de L2.
 - Nombre de candidats en baisse.
 - Pas de conseil de perfectionnement.
 - Taux de réussite insuffisant.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Le dossier nécessiterait davantage d'informations sur certains items, pour mieux mesurer notamment l'attractivité et la pertinence de cette spécialité puis d'apprécier son pilotage.

La spécialité ne peut pas s'affranchir d'un suivi régulier des diplômés au travers d'enquêtes internes à 6 ou 12 mois. Les résultats des enquêtes constituent un excellent outil de pilotage pour le conseil de perfectionnement qu'il est indispensable de mettre en place. A ce conseil de perfectionnement devraient participer des industriels et des représentants de branches professionnelles, qui pourraient débattre des évolutions de la spécialité et de la proposition de la nouvelle maquette. Etant donné les nouveaux débouchés et la modification importante sur les modules du cœur de métier, il ne s'agit plus d'un renouvellement mais de la création d'une nouvelle spécialité. Cette évolution devrait donc passer par une demande de création. Par ailleurs, la nouvelle spécialité devrait se positionner par rapport à la licence professionnelle concurrente à la Faculté des Sciences et techniques de Besançon.

Il serait vivement conseillé de recruter des étudiants issus de L2 en mettant en place des passerelles avec les filières générales et en impliquant des enseignants chercheurs d'autres composantes pour faire la promotion de cette formation.